

3^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI**Monaco, 2-5 mai 2023****RAPPORT DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE REGIONALE DU PACIFIQUE SUD-EST
(CHRPSE)****1. Présidence (Pérou de 2020 à 2023) :**

- 2023 Contre-amiral Carlos Guerrero
- 2022 Contre-amiral Cesar Zelada
- 2021 Contre-amiral Roberto Jimenez
- 2020 Contre-amiral Jorge Paz

2. Composition :

- Membres : Chili, Colombie, Equateur, Pérou
- Observateurs : Panamá, Secrétariat de l'OHI

3. Réunions :

Aux fins du présent rapport, la période considérée va de la CHRPSE14 (septembre 2020) à l'Assemblée 3 de l'OHI.

- 2020 :
 - VTC 15 septembre lorsque le Pérou a pris la présidence
 - 1^{ère} VTC 15 décembre
- 2021 :
 - 2^{ème} VTC 17 mars
 - 3^{ème} VTC 31 août
 - 4^{ème} VTC 25 novembre
- 2022 :
 - 1^{ère} VTC 25 mai
 - 2^{ème} VTC 13 juillet
 - 3^{ème} VTC 25 octobre
- 2023 :
 - 1^{ère} VTC 5 avril (dédiée aux questions de CB)
 - La CHRPSE organisera la réunion SeaBed 2030 en juillet prochain à Lima, à l'occasion du 120^{ème} anniversaire de la direction de l'hydrographie et de la navigation de la marine péruvienne.
- IRCC :
 - Réunion 12 en VTC, 6 au 7 octobre 2020
 - Réunion 13 en VTC, 23 au 25 juin 2021
 - Réunion 14 en présentiel, 6 au 8 juin 2022

4. Points de l'ordre du jour :

- Collaboration au projet GEBCO/Seabed 2030
 - Fourniture de données
 - Participation aux campagnes (à bord et virtuellement)

- Les activités de CB sont suivies au sein de la CHRPSE. Le Chili est le coordinateur du CB :
 - Les Etats de la région ont répondu aux invitations de l'université du New Hampshire (programme GEBCO), de l'UKHO et des programmes de formation coréens
 - Analyse géospatiale marine et cartographie (GEOMAC) – Royaume-Uni (pas dans le programme de CB)
 - Atelier sur la mise en œuvre et le développement des renseignements sur la sécurité maritime (sept 2022, programme de travail 2020 reporté)
 - Atelier sur la gestion des données cartographiques (nov-déc 2022, programme de travail 2022)
- Collaboration à la Revue hydrographique internationale :
 - Deux notes :
 - Le Service hydrographique de Colombie face aux catastrophes naturelles
 - La participation des femmes à l'activité hydrographique au Chili
 - Quatre articles :
 - Télédétection pour la détection de la pollution par les hydrocarbures sur le littoral péruvien
 - Le canal Kirke et sa cartographie marine de l'édition de 1982 à la nouvelle édition de 2019
 - Caractérisation de quatre épaves de 1741 dans la baie de Carthagène
- Présentation d'un protocole pour l'échange de données des cartes marines des frontières maritimes, basé sur l'expérience réussie entre l'Equateur et la Colombie
- Mises à jour des rapports nationaux en matière de cartographie, de levés, de science et de technologie

5. Difficultés rencontrées et défis restants à relever :

- Diminution des fonds publics. La pandémie a conduit les gouvernements à réorienter leurs priorités budgétaires.
- Manque de fonds du programme de renforcement des capacités.
- Migration de la structure de travail actuelle vers le modèle universel de données hydrographiques S-100 et S-1XX de l'OHI.
- Levés hydrographiques et topographiques à l'aide de la technologie AUV.
- Coordination des schémas de cartes INT et de la couverture en ENC. Les divergences entre les nouvelles ENC et les cartes INT existantes posent des problèmes de cohérence de l'information nautique. Parfois, la seule solution consiste à mener des discussions bilatérales pour résoudre les problèmes de chevauchement des ENC, comme le montre l'expérience réussie entre deux Etats membres mentionnée ci-dessus.

6. Réalisations / résultats / conclusions :

- La région a maintenu le niveau élevé de ses produits, en droite ligne des buts et cibles de l'OHI contenus dans son plan stratégique, afin de relever les défis qui alimentent la réalisation de sa vision et de sa mission.
- Les relations étroites entre les Etats membres de la région permettent une communication permanente et un partage d'expériences.
- La région a besoin d'une plus grande participation aux fonds de CB.

7. Actions requises par l'Assemblée :

- a) Prendre note du rapport de la Commission hydrographique régionale du Pacifique sud-est.
- b) Prendre toute autre mesure jugée appropriée.